

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A CERFROID

ET A LA COMMANDERIE DE MOISY-LE-TEMPLE.

S'il est une science qui puisse être abordée facilement par tous les hommes ayant reçu les bienfaits d'une instruction libérale, certainement c'est l'archéologie ; pour peu qu'on se laisse entraîner par le goût aujourd'hui si répandu des collections, si l'amateur est curieux de se rendre compte de l'origine et de l'emploi des objets rares ou anciens que le hasard ou des recherches persévérantes ont fait passer dans son cabinet, il se passionne à leur vue, il les étudie avec un certain amour, et s'il a le bonheur de s'affilier à l'une de nos Sociétés historiques et archéologiques, aujourd'hui si nombreuses en province, il devient archéologue non-seulement sans fatigue, mais il trouve dans ces occupations un attrait qui, tout en charmant ses loisirs, élève son intelligence en lui faisant acquérir des connaissances nouvelles.

Tout au contraire des sciences exactes ou abstraites, telles que la chimie, la physique, l'astronomie et d'autres branches des connaissances humaines qui demandent à leurs initiés des études longues et préalables, l'archéologie a cela de précieux pour l'homme du monde, qu'il peut s'en occuper, presque sans autre initiation que quelques lectures attentives, quelques excursions qui sont pour lui plutôt un plaisir qu'une fatigue et dans lesquelles la vue des monuments visités donne lieu à des observations, à des discussions qui deviennent un enseignement et un sujet d'études dont il lui restera toujours des traces d'autant plus profondes qu'elles auront été gravées dans son esprit sous la douce impression d'une partie de plaisir.

Tel est, Messieurs, le secret de la vive attraction de nos excursions annuelles ; voilà pourquoi elles sont vivement attendues et recherchées par ceux même de nos collègues

que leur éloignement ou leurs occupations empêchent d'assister régulièrement à nos séances.

Cette année, sur l'indication de M. Harant, si bien au courant des richesses archéologiques de notre arrondissement, vous aviez résolu d'aller visiter la Commanderie de Moisy, dépendant de la commune de Montigny-l'Allier, située à l'extrémité Ouest de notre département et, en passant, de jeter un coup d'œil sur les églises de Torcy, Bussiares, Veully-la-Poterie, Gandelu, Brumetz, Cerfroid et Montigny. La course était longue et la tâche compliquée ; mais chacun avait son album ou son carnet de notes préparés et en réunissant les documents fournis par tous, je vais essayer de remplir la mission dont vous m'avez chargé en fixant les souvenirs amassés dans notre journée du 18 juin 1878.

I. — ÉGLISE DE TORCY.

L'intérieur de l'église de Torcy est composée de deux nefs : celle de droite est terminée par un sanctuaire voûté en cul-de-four sur deux membrures gothiques et ouvert sur le devant par un arc brisé ; cet ouvrage peut dater de la première moitié du XII^e siècle ; il est précédé d'une travée voûtée en ogive qui paraît de la même époque.

Les deux travées antérieures ont été revoûtées au XVI^e siècle et sont ouvertes sur la deuxième nef ou bas-côté par deux arcades du XI^e siècle. Ce bas-côté terminé par un mur plat se compose de trois travées ; celle du fond est de la même époque que le sanctuaire de la nef principale, les deux autres ont été revoûtées au XVI^e siècle.

On remarque à l'entrée du chœur deux chapiteaux romans bien conservés ; l'un représente deux monstres affrontés et l'autre une tête humaine entourée de feuillages et de rinceaux.

L'extérieur n'offre de remarquable qu'un joli clocher carré à deux étages avec modillons finement sculptés ; malheureusement il est en mauvais état et une partie des fenêtres est aveuglée. La Société espère que les réparations qui se font en

ce moment dans l'église atteindront cette partie du monument qui doit dater du xiii^e siècle.

La porte d'entrée de la même époque vient d'être restituée avec goût par M. Morel, architecte à Neuilly, qui a rétabli l'ancien porche dont le pignon est amorti par une grosse croix pattée en pierre d'un bon effet.

Ces réparations ont fait disparaître les traces de peinture que nous avons remarquées il y a quelques années au-dessus de la porte et qui représentaient en ocre rouge une croix pattée au-dessus du poisson symbolique nimbé. Il serait très-facile de rétablir cette peinture, que j'attribue au xiv^e siècle et dont nous tenons un dessin fait autrefois par nous à la disposition de l'architecte.

L'église de Torcy ne contient aucun objet d'art ; parmi plusieurs tableaux sans valeur, nous ne citerons qu'une Annonciation placée au maître-autel en raison des armes qui y sont peintes, lesquelles sont : « parti au premier d'azur aux trois coquilles de gueules, surmontées d'une bande d'argent ; au second, d'argent à la bande de gueules à deux croissants d'argent, un en chef, l'autre en pointe (1). »

Le cimetière nous a présenté deux pierres tombales enlevées au dallage de l'église ; l'une d'un seigneur du xvi^e siècle, illisible, mutilée lors de la Révolution de 1793 ; l'autre, portant la date de 1572, figure un laboureur portant le nom de Legros.

L'église de Torcy a pour patron saint Barthélemy.

II. — ÉGLISE DE BUSSIARES.

L'église de Bussiares a pour patrons saint Crépin et saint Crépinien ; elle se compose d'une nef entre deux bas-côtés, d'une travée de chœur et d'un sanctuaire à cinq pans.

Le chœur et le sanctuaire sont couverts par une voûte d'ogive dont les membrures retombent sur des chapiteaux

(1) Nous ignorons à quelle famille peuvent appartenir ces armes qui sont émaillées contrairement aux règles du blason et qui, par conséquent, doivent manquer d'exactitude.

du XII^e siècle, profondément refouillés au trépan ; les murs du sanctuaire sont percés de fenêtres longues à la romane.

La nef plafonnée comprend trois travées procurées par trois arcades brisées et doublées, montées sur des piliers de 2 mètres 20 centimètres, portant la simple corniche du roman primitif, c'est-à-dire un abaque ou tailloir à angles carrés, joignant le pilier par un biseau ou un congé.

Ces piliers carrés surmontés d'un unique tailloir se remarquent souvent dans nos églises de village ; leurs membres supérieurs appartiennent incontestablement à des époques bien postérieures ; ils sont évidemment la preuve que le monument a été refait sur des parties plus anciennes, qui la plupart du temps remontent au delà du XI^e siècle, auquel on a coutume, peut-être trop légèrement, d'attribuer les plus antiques églises de nos contrées.

Des fenêtres romanes assez largement ouvertes règnent au-dessus des arcades ; en avant des piliers que nous venons de décrire, ont été posées les amorces de colonnes engagées destinées à supporter les membrures d'une voûte qui n'a jamais été exécutée.

Les bas-côtés couverts en appentis sont percés de croisées modernes.

Le clocher porté sur le chœur a été refait ; c'est une tour carrée n'offrant aucun style.

A l'extérieur, la porte est surmontée d'une archivolte romane retournée, échiquetée de billettes qui paraît du même âge que la nef, c'est-à-dire de la fin du XI^e siècle.

La corniche de la nef présente des dents de scie, supportées par des modillons composés de têtes fantastiques ou historiées ; celle du chœur qui forme un demi-cercle est portée par des modillons plus simples.

L'église ne contient aucun objet d'art.

III. — ÉGLISE ET BOURG DE GANDELU.

Il a déjà été question de la terre et seigneurie de Gandelu dans nos Annales, années 1870-1871 ; nous ne répéterons donc

pas ce que nous en avons dit, assez brièvement il est vrai, laissant à d'autres le soin de faire l'histoire de cette Seigneurie, qui nous paraît offrir quelques difficultés que les chartes publiées par M. Mayeux et par nous contribueront peut-être à surmonter.

Quant au bourg de Gandelu, pour leur en donner une excellente idée, nous rappelons à nos lecteurs le curieux dessin de M. Proulle, fait dans le cours du XVIII^e siècle et reproduit par M. Morsaline dans notre volume de 1869.

Il représente fidèlement l'aspect, à cette époque, de l'église et du château, et dans la visite que leur font aujourd'hui les membres de la Société, ils aperçoivent facilement les changements opérés depuis un siècle; l'église a perdu son porche et sa flèche aiguë en charpente recouverte d'ardoises, flèche que fait regretter l'insignifiant campanile qui la remplace; le château qui s'élevait fièrement sur une orgueilleuse terrasse a été entièrement démoli et son souvenir n'en est rappelé que par un seul pan de muraille; l'on ne retrouve plus la tourelle d'un bâtiment situé près de l'église, ni la halle, ni la croix qui se trouvaient sur la place; mais si le château du seigneur féodal a disparu, en revanche les demeures des habitants sont devenues plus riantes et plus commodes, et respirent l'aisance et le progrès.

Le style de l'église est assez difficile à préciser, à cause des nombreux remaniements dont elle a été l'objet; nous dirons cependant qu'elle se compose d'une nef de six travées précédée d'un sanctuaire à huit pans, éclairé par cinq fenêtres et de deux bas-côtés voûtés reliés au vaisseau central par des colonnes rondes au nord et des piliers avec grosse colonne engagée au midi.

Les fenêtres des bas côtés sont à plein cintre à gauche et gothiques à droite.

Le tout paraît avoir subi de grandes modifications au XVI^e siècle.

La porte extérieure du XIII^e siècle, s'ouvrant sous un pignon

aigu, est surmontée d'une large fenêtre romane encadrée dans un tableau saillant.

Dans l'intérieur on peut remarquer de belles boiseries du xvii^e siècle, disposées autour du chœur, un bon rétable à colonnes cannelées, et un bénitier en pierre de liais portant la date de 1630, provenant de Cerfroid, dont il porte les croix entourées d'un cercle de fleurs de lys sur un balustre très-ornementé ; la vasque de ce bénitier est ornée de deux têtes de chérubins dans leurs ailes et des armoiries de l'abbaye.

Les fonts baptismaux sont datés de 1569 ; ils portent une inscription que, pressé par le temps, nous n'avons pu transcrire.

Huit stalles en chêne, provenant de Cerfroid, un maître-autel et un tableau de l'école de Lesueur sont encore à noter.

IV. — BRUMETZ.

La Société, pressée de visiter Cerfroid et la Commanderie, qui étaient le but principal de l'excursion, passe devant Brumetz sans le visiter ; nous n'y perdrons rien, notre collègue, M. Douchy, instituteur de cette commune, doit prochainement lire une notice qu'il nous a promise sur cette localité ; cependant nous ne pouvons apercevoir l'église sans rappeler le souvenir de François Watable, qui en fut le curé.

Ce savant, né à Gamaches, en Picardie, était un helléniste et un hébraïsant des plus distingués. Nommé en 1530 premier professeur de langue hébraïque au Collège Royal fondé par François I^{er}, il fut l'auteur de la Bible fameuse qui porte son nom.

Il traduisit en outre les *Parva naturalia* d'Aristote, et laissa un écrit non imprimé sur les libertés de l'Église gallicane ; on lui doit encore des psaumes que Marot mit en vers.

Watable mourut le 16 mars 1547 ; après sa mort, la cure de Brumetz fut réunie à Cerfroid.

Sa biographie se trouve partout, et notamment dans l'His-

toire du Valois de D. Carlier, tome II, page 569, où il le cite comme l'un des savants qui ont le plus honoré la province ; nous y renvoyons nos lecteurs et nous nous hâtons de gagner Cerfroid.

V. — CERFROID.

La plupart des membres de la Société n'avaient pas encore vu Cerfroid et chacun avait hâte de faire connaissance avec ce qui restait de cette importante maison chef-lieu de l'ordre célèbre des Trinitaires. Cet ordre fondé en 1198 par les saints Félix de Valois et Jean de Matha, sous le pontificat d'Innocent III, pour le rachat des captifs chrétiens et qui, au moment de son plus grand développement possédait, au dire du P. Calixte, plus de 800 couvents répartis dans toute l'Europe, se trouve aujourd'hui réduit à la seule maison de Cerfroid, desservie par huit ou dix moines, qui, pour rester fidèles à leur origine, ont fondé une œuvre pour l'affranchissement et l'éducation des enfants nègres vendus sur les marchés de l'Orient (1).

Ils ont en outre créé à Cerfroid un orphelinat, où une vingtaine d'enfants sont élevés et instruits dans la pratique d'une profession manuelle.

Vendu comme propriété nationale les 12 et 21 juin 1791, le couvent de Cerfroid, dans les mains de ses propriétaires successifs, a disparu presque complètement ; l'église a été démolie, les bâtiments conventuels sont tombés en ruines et il n'en reste plus que des débris. Conduits par le R. P. Calixte, supérieur de la maison, dont l'obligeance s'est montrée à l'épreuve de toutes nos questions, nous pûmes visiter ces restes en détail, ainsi que son établissement et juger des efforts qu'il fait pour en assurer la prospérité.

Il fait reconstruire l'église sur les mêmes fondations que l'ancienne ; au moment de notre visite, elle n'était pas encore sortie de terre, mais la disposition en était fort apparente et nous avons pu voir les Trinitaires travaillant de leurs mains

(1) Vie de saint Félix de Valois, par le R. P. Calixte, in-8°, 1868.

au mortier pour la confection duquel un des ingénieurs de notre Société put leur donner quelques conseils.

Après les restes du cloître, bâti en 1625 et en 1704 et qui offrent peu d'intérêt, nous pûmes examiner le vaste emplacement de la salle du chapitre et du réfectoire dont la vue n'offre que des pans de murs insignifiants.

Les seuls vestiges que l'archéologue puisse examiner avec quelque attrait dans cette maison, autrefois si considérable, consistent en une vaste salle de rez-de-chaussée dont les voûtes reposent sur de grosses colonnes qui dépendait autrefois des cuisines et la fontaine célèbre auprès de laquelle est apparu aux S. S. Jean et Félix, le cerf légendaire qui a donné son nom à l'abbaye.

Cette source était jadis hors de l'enclos du couvent ; elle est aujourd'hui dans son enceinte. Elle est recouverte par une voûte qui paraît fort ancienne au-dessus de laquelle le prieur, Clair Lemaître, fit élever une chapelle auprès de laquelle on voyait une *Trinité de pierre*. La chapelle, déjà bien détériorée, fut démolie entièrement en 1861 et la fontaine disparut sous une pelouse de gazon. Elle a été déblayée au mois de mai 1867 et les Trinitaires se proposent de faire rebâtir l'oratoire qui la surmontait (1).

Les Pères ont fait placer au devant de cette fontaine un débris de l'ancienne abbaye par eux retrouvé dans les ruines ; c'est une pierre sur laquelle sont sculptées en relief les armes de l'abbaye, une croix pattée à huit pointes mi-partie de gueules et d'azur avec deux cerfs pour supports ; au centre de la croix, dans un médaillon à fond de coupe, est tracée une main bénissant, que le P. Calixte, on le comprend, considère comme la représentation sensible de la Trinité. Il est cependant généralement admis que la main de bénédiction représente plus particulièrement Dieu *le Père*.

Enfin, après une visite au reste de la maison, établi dans les bâtiments conventuels demeurés debout et dont la trans-

(1) Le P. Calixte, *Vie de saint Félix*.

formation leur donne un aspect et une tournure modernes, après une visite à la simple chapelle du lieu dans laquelle nous n'avons remarqué qu'un petit tableau représentant le martyr de saint Barthélemy, nous prîmes nos dispositions pour le départ.

Notre attention fut attirée cependant par une brique de dix centimètres carrés, portant cette inscription sous une simple croix : F. Pacific. Lemoine, obiit die 26 nov. an. 1706. Heureux Frère Pacifique, il ne vit point la ruine de sa maison et put mourir en paix sans même prévoir l'orage qui devait la renverser ; 1793 était encore loin.

A peu de distance de Cerfroid, à une demi-heure de marche environ, se trouve une croix en pierre élevée en 1723, grossièrement sculptée et portant sur chacune de ses faces la croix des Trinitaires ; elle a été élevée sur l'emplacement de l'endroit appelé *Le Champ des Ermites*, où les S. S. Jean et Félix avaient assis leur ermitage avant la fondation du couvent ; nous ne pûmes l'aller visiter.

L'histoire, même succincte de l'abbaye de Cerfroid, ne pouvant entrer dans le récit d'une simple excursion archéologique, nous nous contenterons d'indiquer à nos collègues les sources dans lesquelles ils pourront la puiser, c'est l'histoire du Valois, par D. Carlier, t. I, p. 553 et t. II, p. 81 et 248 et principalement la Vie de saint Félix de Valois, par le P. Calixte. *La Gallia Christiana* peut encore être utilement consultée et à ce propos ; nous ne pouvons résister au désir de vous en faire connaître un extrait, qu'à défaut de sa présence, notre excellent collègue, M. le D^r Corlieu, nous avait envoyé la veille de notre excursion, à propos de l'étymologie si contestée de *Cerfroid*, et de son origine, cette digression ne devant pas nous entraîner trop loin, sans compter qu'un peu de latin est toujours bien accueilli par vous.

« *Ætate Innocentis III, romani pontificis, religionis et pietatis feraci, ordo sanctissimæ Trinitatis de redemptione captivorum initium cepit auctoribus Johanne de Matha, ex Provinciâ oriundo et Felice anachoreta Valesiensis.*

« Hic Johannes factus Parisiensis doctor in theologiâ et tædio vitæ secularis affectus odio mundum habuit ; inde initiatus sacerdotis meruit consolari divinitus dùm se Angelus veste candidâ indutus et cruce bicolori insignitus videndum præbuit.

« Eam autem visionem boni ominis nuncium interpretatus secessit ad eremum ubi *Felix* vitam solitariam agebat in loco qui *Cervus Frigidus* dicitur eo quod ad collis radicem fons scaturit limpidissimus, ad quem, ex finitimâ silvâ, solitus erat venire candidissimus cervus, refrigerandi se causâ, unde locus dictus est *Cervus Frigidus*. »

M. le docteur Corlieu ajoute : cette étymologie est fantaisiste, car il est ajouté dans la *Gallia Christiana*.

« Ad etymon voculæ *Cerfroi* quod attinet recurrendum non esse ad *cervum refrigeratum*, sed ad veterem Francorum linguam in quâ *foi* sive *fred* aut *frid*, quemadmodum in Godefride, Sigefride, Hermanfride et aliis similibus *liberum* aut *libertatem* significat (1). »

Notre laborieux collègue, M. Charles Leguillette, nous a fait également parvenir la copie prise par lui d'une charte du 25 avril 1352, classée aux Archives nationales sous la cote L. 1001 concernant une concession faite aux religieux de Cerfroid, par Simon, seigneur de Marizy, de différents biens situés près de Chézy, charte qui n'est rappelée ni par D. Carlier ni par le P. Calixte et que ceux d'entre nous qui voudraient être plus complets pourront consulter avec fruit dans nos archives.

Sa visite terminée et après de chaleureux remerciements au P. Calixte et à ses coadjuteurs, la Société se dirigea sur le village de Montigny-l'Allier où l'attendait le déjeuner auquel chacun, levé depuis cinq heures du matin, s'empressa de faire honneur.

VI. — ÉGLISE DE MONTIGNY-L'ALLIER.

La terre de Montigny était, au dire de M. Melleville (*Dict.*

(1) *Gallia Christiana* (diocèse de Meaux), col. 1716.

hist. du dép. de l'Aisne), un fief relevant de la Seigneurie de La Ferté-Milon.

Son église consiste en une nef composée de trois travées, dont les voûtes, remaniées en plâtre, reposent sur des piliers romans très-bas, qui paraissent avoir appartenu à la première construction de l'édifice.

Elle est précédée d'un chœur et d'un sanctuaire à fond plat, éclairé par une grande fenêtre à trois compartiments, et tous deux couverts par une voûte d'ogive, dont les membrures retombent sur des chapiteaux de formes variées.

La nef, dont une voûte se fait remarquer par des nervures en forme de câble, est ouverte par des arcades ogivales sur deux bas côtés plafonnés et était autrefois éclairée par des fenêtres à plein-cintre, pratiquées au-dessus de ces arcades ; ces fenêtres sont actuellement aveuglées par les toits des bas-côtés. La première travée de cette nef, du côté de l'Occident ou de la porte d'entrée, est plus étroite que les autres et particularisée par deux piliers à colonnettes engagées dans une grosse colonne contournée en éperon.

Aux flancs du chœur s'ouvrent deux transepts voûtés.

Toute cette église paraît avoir été remaniée au commencement du xv^e siècle, époque à laquelle il semble que les deux bas-côtés aient été ajoutés.

A l'extérieur, sous un pignon en belles pierres de taille, une porte romane, surmontée d'une fenêtre du xii^e siècle, donne entrée dans l'église.

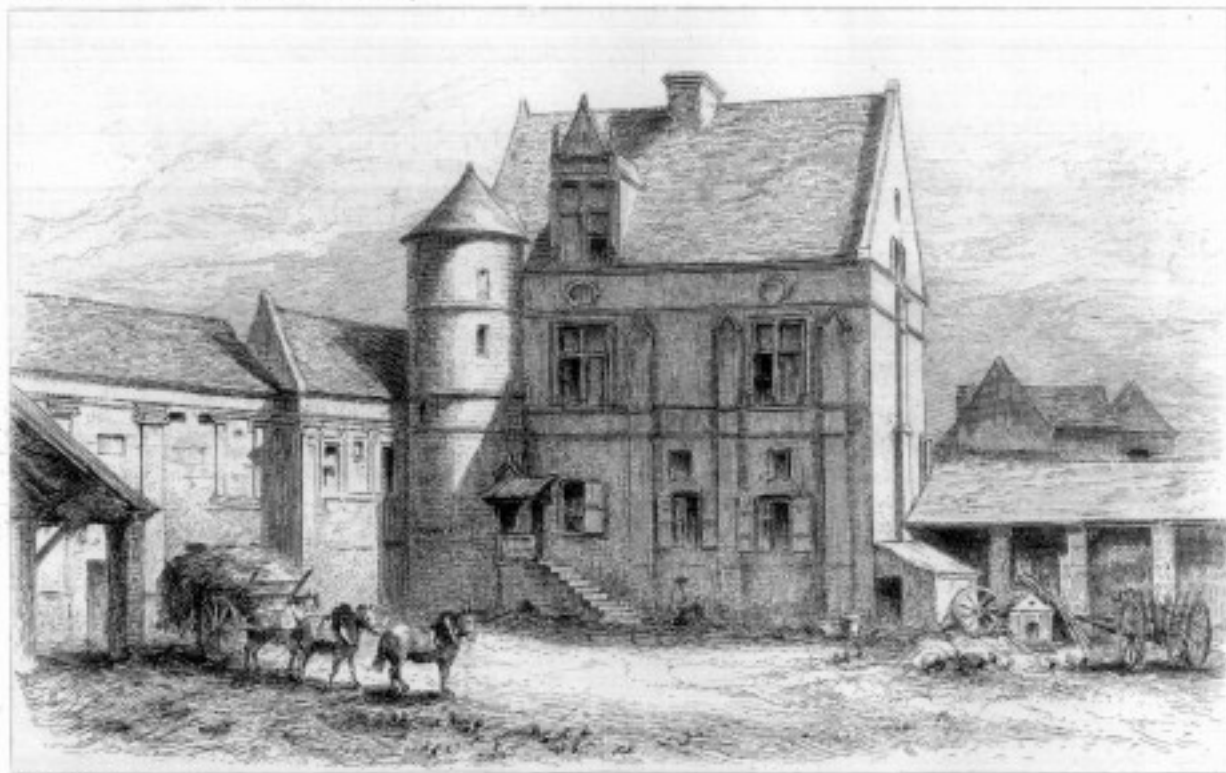
Sur le chœur, clocher carré du xiii^e siècle, à double fenêtre et à deux étages. Les pignons des transepts, bordés de crochets, étaient autrefois amortis par des croix en pierre, dont on voit encore les restes.

Aucun objet d'art ne se fait remarquer dans cet édifice.

Dans le cimetière s'élève une croix en pierre, dont nous avons donné la description dans nos Annales de 1877.

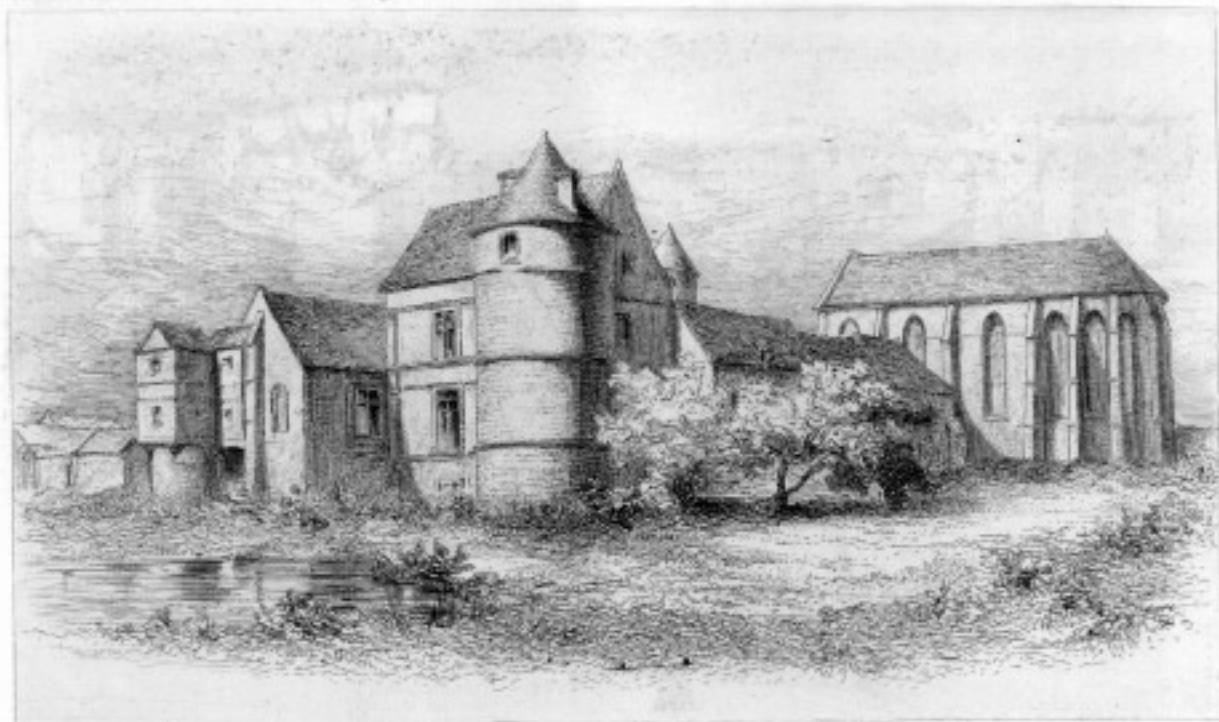
VII. — COMMANDERIE DE MOISY-LE-TEMPLE.

Une courte distance, 1,500 mètres environ, sépare le



Am. X. 1850 del. et sc.

Vue des Bâtimens à l'intérieur de la cour
DE LA COMMANDERIE DE MOISY.



Après l'avis de l'Etat

Vue de la grosse Tour et de la Chapelle
DE LA COMMANDERIE DE MOISY.

Imp. A. Bédet, Paris.

village de Montigny de la Commanderie de Moisy, aujourd'hui convertie en une ferme, appartenant à M. le comte de Melun. Dans une lettre adressée à notre laborieux secrétaire, le propriétaire de ce domaine s'excusait de ne pouvoir en faire les honneurs à ses collègues ; mais il les autorisait, dans les termes les plus gracieux, à le visiter en son absence.

Un petit édifice carré, avec tourelle d'angle, construit au xvi^e siècle, et qui devait servir de conciergerie, nous annonce le commencement de la propriété, que borde, sur la route, un mur épais flanqué de deux échauguettes ; un peu plus loin l'on entre dans une vaste cour et l'on se trouve en présence de ce qui fut autrefois la Commanderie de Moisy-le-Temple.

L'ordre militaire et religieux des Templiers fut fondé vers 1118 à Jérusalem, par Hugues de Payens, Geoffroy de Saint-Adhémar et sept autres croisés français, dans le but de protéger les pèlerins qui visitaient la Terre Sainte. Baudouin II, roi de Jérusalem, leur donna d'abord près de l'église une maison, qui jadis était, dit-on, le *Temple de Salomon* ; de là l'ordre prit le nom d'Ordre du Temple et les chevaliers celui de Templiers.

Après la chute du royaume de Jérusalem, ils se répandirent dans toute l'Europe, où leur ordre, enrichi par leurs victoires sur les Infidèles et les donations nombreuses des princes, ne tarda pas à acquérir une immense importance.

Mathieu Paris n'évalue pas à moins de 9,000 les maisons qu'ils fondèrent dans l'étendue de la Chrétienté ; ils élevèrent leurs tours crénelées aussi haut qu'aucun château féodal, et la conscience de leur force, leurs richesses et leur pouvoir leur inspirèrent un orgueil et une audace qui fut cause de leur perte.

Nous n'avons pas à rappeler ici les phases du procès fameux qui, sous Philippe le Bel, mit fin à cet ordre ; depuis une vingtaine d'années, les pièces de l'instruction auquel il a donné lieu ont été publiées et l'on y voit figurer quelques-uns des chevaliers et frères servants appartenant aux Commanderies de notre arrondissement, entre autres Éloi de

Pavant et Jean de Bézu, qui, vaincus par les tortures et les mauvais traitements, renient le Temple ; Robert de Montreuil, prêtre, l'un des mandataires chargés de la défense et qui fut supplicié, Bertrand de Montang (Montaon) et Jean de Villers-Agron, dont le sort est inconnu ; peut-être que, comme un grand nombre de leurs Frères, ils furent acquittés, *simpli-citer*, purement et simplement, et, par suite de leurs aveux, condamnés seulement à la pénitence, et après remis en liberté.

Enfin, le Pape Clément V, tout dévoué au roi de France, supprima l'ordre en 1312, dans un concile tenu à Vienne. Néanmoins les crimes des Templiers sont encore un problème qui n'est pas résolu ; ils avouèrent dans les tortures, dit Bos-suet, mais ils nièrent dans les supplices.

Une grande partie de leurs biens fut achetée par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ou leur fut donnée ; ces biens avaient une valeur considérable. D'après Monteil, ce n'était pas moins de 30,000 manoirs, tous défendus par une haute et grosse tour ; mais ce chiffre paraît bien exagéré.

L'Ordre du Temple était divisé en maîtrises, les maîtrises en baillives, et celles-ci se subdivisaient en Commanderies (*domus*).

Ces Commanderies, tout en offrant à certains points quelques moyens de défense, n'étaient généralement que des établissements agricoles que, sous la conduite des chevaliers (*milites*), ils faisaient valoir par des Frères servants ; toutefois, les bâtiments étaient assez vastes pour y abriter un certain nombre de chevaliers qui y exerçaient la vie religieuse ; toutes avaient une chapelle ou même une église assez vaste et la Commanderie de Moisy remplissait toutes ces conditions.

L'église consiste en un simple vaisseau de trois travées, terminé par un sanctuaire à huit pans, éclairé de même que la nef par de longues croisées. Les voûtes sont supportées par un faisceau de trois colonnettes accolées à des chapiteaux-feuillages. L'ouvrage est de la fin du xiii^e siècle, c'est-à-dire de la belle époque de l'architecture ogivale.

Ce bâtiment sert à usage de grange et se trouve encore en bon état de conservation. Nous y avons remarqué l'inscriptions suivante, en forme d'acrostiche, conservée sur une plaque de marbre :

*Paulum siste gradus festinos, lector amice,
Et morula gressum compesce. Hos perlege tantum
Tersenos versus, nec enim legisse pigebit ;
Rhetoricæ flos nullus his, phalerataque longa
Verborum series, ast cum cognomine nomen
Sincere, versus majuscula littera quæque
Depicta (ut cernis) auro minioque legenda
Exhibet herois, vitæ qui plurima postquam
Lustra et felices annos felicibus egit
Auspiciis primas multo venerabilis ævo
Francia in illustri tenuit tandem; hæcque superba
Omnia quæ lustras tecta instauravit et auxit
Nulli par pietate, magistrorum magnorum
Tot quot Joannis Soliman ex ordine sacro
Abstulit atra dies; huic templo insignia pinxit
Incolumemque hostis de faucibus eruit. Ergo
Nunc illum (ô bone fons) pietatis flumem riga
Et, petra, defunctum muris cælestibus apta.*

Acrostiche : PETRUS DELAFONTAINE.

L'extérieur, fort simple, n'est orné que par des modillons variés soutenant la corniche et des dents de scie contournant les fenêtres; entre chacune de ces dernières règne un contrefort, qui contribue à donner de l'assiette à l'édifice.

Seule de tout le manoir, l'église conserve son style primitif; tout le reste a été remanié et presque reconstruit à la fin du xv^e siècle, en 1574, date formulée par quatre ancras placées sur le pignon de l'Ouest.

Le principal corps de logis est établi parallèlement à l'église; il consiste en un bâtiment carré portant un seul étage, sous un comble élevé, orné autrefois de deux lucarnes, dont une seule subsiste aujourd'hui, et dont la riche ornementation fait regretter sa sœur jumelle. On y parvient par un palier de plusieurs marches, donnant sur une tourelle d'angle renfermant un escalier qui conduit aux étages supé-

rieurs. La porte de cet escalier, qui donne également accès dans les pièces du rez-de-chaussée, est en anse de panier entre deux pilastres décorés de riches chapiteaux ornés de têtes de chérubins, l'entablement est surmonté par une décoration qui consiste en une niche, dont une coquille forme le fond et des contre-courbes les côtés; cette niche est encadrée par des feuillages et de riches ornements d'un goût très-pur, au-dessus desquels plusieurs d'entre nous ont cru distinguer les traces d'un Christ qui aurait été détruit, mais qui n'est que la tige d'un fleuron dont les feuilles ont été détruites.

A l'intérieur, toutes les pièces ont été conservées avec leurs solives apparentes, autrefois ornées de riches dessins en couleur, avec leurs vastes cheminées sculptées, et il y aurait certes peu de chose à faire pour rendre à cet élégant logis sa splendeur ancienne.

Par derrière, au midi, accolée à l'angle du pignon vers l'Orient, se trouve la grosse tour du Temple, qui formait ce qu'on pourrait appeler le donjon du manoir, sous lequel on nous fit visiter la prison voûtée en calotte et encore fermée par une lourde porte bardée de formidables ferrures.

De fort belles caves sont pratiquées sous tout le bâtiment, qui devait être la demeure du prieur.

- A la suite règnent encore les ruines de bâtiments assez vastes et des restes de fortifications.

Entre l'église et le manoir existe un grand bâtiment, orné de pilastres de la date de la restauration générale, dans lequel on peut supposer qu'étaient établis les dortoirs et le réfectoire des chevaliers religieux. Sur tout le pourtour de la cour étaient établis les bâtiments de l'exploitation agricole.

L'ensemble de ce manoir, que borde la petite rivière du Clignon vers le midi, sans avoir les caractères d'un château militaire, pouvait être susceptible de défense.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'intéressante propriété de Moisy, nous mettons sous vos yeux les charmants dessins que nos collègues, MM. Varin et Delaunay en ont exécutés, ils vous en diront plus que les descriptions; on ne

peut rendre avec plus de charme et de vérité le caractère du monument reproduit par eux, et, du reste, l'éloge des éminents artistes que nous avons la bonne fortune de compter parmi nous, n'est plus à faire.

VIII. — ÉGLISE DE VEUILLY-LA-POTERIE.

Ce n'est qu'au retour et après une journée laborieusement remplie que la Société put visiter l'église de Veully-la-Poterie, et encore plusieurs d'entre nous, pressés par l'heure, furent forcés de prendre les devants. Quant aux vaillants animés du feu sacré de l'archéologie, malgré l'heure avancée, malgré la pluie, ils se rendaient bravement à pied à Veully ; mais il est facile de comprendre qu'au crépuscule, et sous l'ombre des parapluies, il est peu commode de visiter un monument, de prendre des notes et de dessiner ; aussi notre description se ressentira de ces fâcheuses influences.

Veulliacum ad Figlinam, comme disent les anciennes Chartes, indique que Veully possédait, dès la plus haute antiquité, des fabriques de poteries.

L'église est sous les vocables de saint Sulpice et de saint Antoine ; l'intérieur en est assez remarquable, mais semble indiquer des remaniements et des constructions successives.

Elle se compose d'une nef de trois travées, précédée d'un chœur et d'un sanctuaire à cinq pans, formés par des faisceaux de hautes colonnes, soutenant des voûtes d'arête à larges nervures, de deux bas-côtés et de deux transepts réunis au sanctuaire par des arcades gothiques.

Le bas-côté du midi paraît plus ancien que le reste de l'édifice ; ses voûtes sont basses et présentent un aspect barbare, peut-être est-il antérieur au x^e siècle ; quant à celui du Nord, sa voûte plus élevée, restaurée à la fin du xvi^e siècle, a perdu tout caractère.

Ce qui se fait remarquer surtout dans cette église, ce sont les chapiteaux de la nef et du chœur qui appartiennent sans contredit à la belle époque du xii^e siècle et indiquent la date de l'édifice ou du moins de la reconstruction principale ;

profondément fouillés pour la plupart, ils représentent des monstres, des chimères, des feuillages variés et sont tout à fait constitutifs d'âge ; l'un d'entre eux représente même la chasse d'un animal qu'on pourrait supposer être l'antique auroch, autrefois commun dans les forêts de la Gaule. Ne serait-ce pas en le voyant que M. Viollet-Leduc a écrit cette phrase. « Aucune époque de notre architecture ne fournit une aussi grande quantité de chapiteaux variés de formes et de détails que le XII^e siècle. A aucune époque aussi la sculpture de ce membre important de la colonne ne fût exécuté avec plus d'amour. »

Aussi M. Bigorgne, notre collègue et ami du savant architecte, nous disait-il que celui-ci avait dessiné les chapiteaux de Veully ; nous n'en avons pas trouvé trace dans son œuvre, mais notre excellent collègue M. Amédée Varin en a dessiné deux forts remarquables, dont l'un rappelant le souvenir fort effacé du chapiteau corinthien, offre des retroussés de feuilles venant couvrir des têtes humaines. M. Varin les a autographiés ; il serait facile d'en faire le report sur pierre et d'en orner nos Annales.

A l'extérieur, l'on ne remarque que le clocher à doubles fenêtres du XII^e ou XIII^e siècle et la muraille du sanctuaire en demi-cercle ornée de corbeaux ayant le caractère roman.

Autour de l'église se voient des traces de litre, dont nous n'avons pu lire les armes effacées.

L'intérieur présente à l'examen du touriste des fonts en marbre de l'époque de Louis XIII, six stalles en chêne d'un bon travail, un tableau représentant une Ascension et un rétable surmonté d'une croix pattée pouvant ainsi que les stalles provenir de l'ancien couvent de Cerfroid.

Il nous a aussi été montré, par M. le curé de la paroisse, un calice en argent dont le pied est assez bien fouillé, la coupe est unie ; cet objet qui mérite d'être conservé porte une date, celle de 1668.

En sortant de l'église, nous avons pu encore, à la lueur du crépuscule, examiner la croix du cimetière formée d'une

colonne cylindrique de 3 m. 90 cent. de hauteur ; elle est terminée par une sphère reliée au fût par un anneau et surmontée d'une simple croix en fer. Le fût de la colonne vient reposer par un biseau sur une base carrée placée sur un dé cubique, que l'on aborde par un escalier quadrilatéral de quatre marches.

L'ensemble du monument en pierre dure provenant du calcaire locustre du pays, est assez gracieux. Il serait assez difficile de déterminer à quelle époque il appartient, nous le croyons cependant du xvii^e siècle.

La nuit avait surpris les voyageurs, le déjeuner depuis longtemps était oublié, aussi, après une collation prise dans une auberge qui se trouve sur la route, au lieudit *La Croix des Marais*, et pendant laquelle, malgré nos supplications, nous fûmes chargé par nos collègues de résumer une journée si bien remplie, l'on reprit le chemin de Château-Thierry en se promettant de continuer l'an prochain l'usage de ces délicieuses réunions où dans l'expansion que font naître le mouvement, le grand air et l'étude, nous apprenons tous à nous connaître et à nous apprécier davantage.

BARBEY.
